



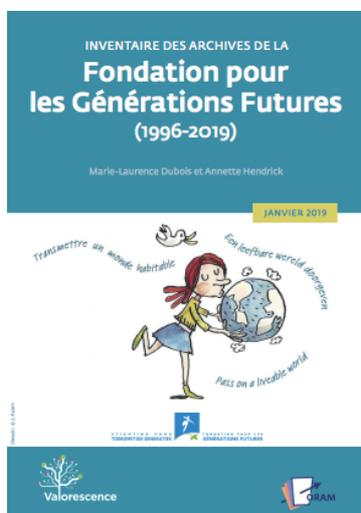
Communiqué de presse

La Fondation pour les Générations Futures fera don de 20 ans d'archives aux Archives Générales du Royaume à Namur le mardi 22 janvier 2019 à Namur

François Ost, Président de la Fondation pour les Générations Futures,
et Benoît Derenne, Directeur,
signeront l'acte de don à 12h00 aux Archives de l'Etat à Namur

Namur, le 18 janvier 2019 – La **Fondation pour les Générations Futures**, fondation d'utilité publique belge exclusivement dédiée depuis 20 ans à **la transition de notre société vers un mode de développement soutenable** et active dans les trois régions du pays, versera ce 22 janvier 2019 aux Archives Générales du Royaume à Namur un fonds de 20 ans d'archives. Physiquement, ce fonds représente 31 mètres linéaires de documents.

Une démarche innovante



« À notre connaissance, c'est la première fois que des archives d'une fondation privée sont déposées aux Archives Générales du Royaume » soulignent Marie-Laurence Dubois et Annette Hendrick, auteures de l'inventaire de ce fonds.

Elles précisent en outre dans ce document « *L'intérêt de ce fonds réside dans le caractère original de la Fondation. Une fondation très jeune mais qui en 20 ans a déjà rassemblé et produit beaucoup d'expériences liées à des thématiques essentielles : l'évolution de l'environnement, les changements climatiques, la réflexion sur l'alimentation ou encore l'adaptation du régime démocratique. On pense par exemple au G1000, grande expérience de démocratie participative qui eut lieu en 2011-2012 à l'échelon de la Belgique et à toutes les initiatives de démocratie délibérative qui l'ont précédé et suivi. Elles sont particulièrement intéressantes à étudier à l'heure de la montée des populismes un peu partout en Europe* ».

Dès ce 22 janvier 2019, les archives de ce fonds seront accessibles aux chercheurs selon les délais légaux et moyennant une demande motivée à la Fondation pour les Générations Futures.



Le contenu du fonds d'archives



Ce fonds d'archives de la Fondation, constitué par son directeur-fondateur Benoît Derenne et par ses autres permanents, comporte des documents couvrant tous les aspects de ses activités depuis sa création : l'évolution de ses statuts, ses sources de financement, sa gestion et son administration, ses relations avec les médias, ses relations avec d'autres fondations au niveau belge et à l'échelle européenne. La part la plus importante du fonds concerne les actions de la Fondation: octroi périodique de prix, appels à initiatives, organisation de panels citoyens, etc.

En 20 ans de candidatures aux concours organisés par la Fondation et de demandes de support financier ou d'accompagnement méthodologique, la Fondation a vu défiler et a étudié des quantités de projets portés par des associations, des groupes, des institutions, des projets raisonnables ou « complètement » fous, des projets qui se sont avérés éphémères, d'autres qui ont bien fonctionné et se sont développés. Ces dossiers méritent une attention particulière, car ils sont le reflet de toute l'imagination, de toute l'énergie développée par la société belge ainsi que des synergies créées par l'action de la Fondation.

L'ensemble du fonds concerne la Belgique globalement, bien qu'on y trouve à ce stade, une prédominance de projets francophones.

On peut aussi suivre les dossiers relatifs au financement de la Fondation, ce qui permet de s'interroger sur les motivations de ses nombreux donateurs.

En outre, si la Fondation est tout-à-fait unique en Belgique par ses objectifs et ses méthodes de fonctionnement, elle entre en interaction avec tout un ensemble de fondations similaires au niveau européen et soutient l'émergence en Belgique de fondations philanthropiques qui souhaitent travailler dans les mêmes perspectives de transformation de la société.



Où trouver ces archives ?

Les archives de la Fondation pour les Générations Futures se trouvent aux Archives de l'Etat à Namur car le siège de la Fondation se situe à Namur.

Archives de l'Etat à Namur
Boulevard Cauchy, 41
5000 Namur
+32(0)81 65 41 98

www.arch.be

www.facebook.com/archives.etat



A propos de La Fondation pour les Générations Futures

Fondée en 1998, la Fondation pour les Générations Futures est la fondation belge **dédiée exclusivement à la transition de notre société vers un mode de développement soutenable, l'un des plus grands défis du 21ème siècle**. Fondation d'utilité publique, employant aujourd'hui 15 personnes, elle est pluraliste, indépendante et active dans les trois régions du pays. **Plateforme de philanthropie transformatrice**, elle permet à ses partenaires, mécènes et donateurs d'investir dans les générations futures.

Elle dispose d'une **vaste expérience dans le soutien d'organisations et de porteurs de projets** qui mettent en œuvre des initiatives soutenables en Belgique et en Europe.

www.fgf.be

Annexe (cf. page suivante): extraits de l'« *Inventaire des Archives de la Fondation pour les Générations Futures (1996-2019)* », Marie-Laurence Dubois et Annette Hendrick, janvier 2019 :

- Préface de Benoît Derenne, Directeur et François Ost, Président
- Avant-propos de Marie-Laurence Dubois et Annette Hendrick

Visuels : couverture de l'Inventaire, photos portrait de François Ost et Benoît Derenne :

<https://www.dropbox.com/sh/iyrmnx87sfsemmo/AABfomfqdc1EvsfLMCKRSTAFa?dl=0>

Contact presse pour toute question ou demande d'interview :

Cécile Purnode

Fondation pour les Générations Futures

0479 52 69 11

c.purnode@fgf.be



Annexe : extraits de l'« *Inventaire des Archives de la Fondation pour les Générations Futures (1996-2019)* », Marie-Laurence Dubois et Annette Hendrick, janvier 2019

Donner un avenir au passé

La décision de traiter puis de verser l'intégralité des archives d'une jeune institution aux Archives Générales du Royaume peut paraître – en ces temps de dématérialisation – surprenante, voire désuète et inutilement coûteuse.

Pourtant, « donner un avenir au passé » fait partie intégrante du chemin initié dès 1996-1997 lors de sa conception par la future Fondation pour les Générations Futures.

La démarche, consistant d'abord à traiter avec rigueur les archives d'une Fondation d'Utilité Publique et à classer ses innombrables documents pour les rendre « lisibles » et « accessibles » aux générations futures ; consistant ensuite à offrir -nous pourrions presque dire « rendre »- ces documents répertoriés aux Archives publiques pour en faire un bien commun à tous les citoyens de ce Royaume, ne fait que confirmer avec force deux mouvements initiés dès l'origine de la Fondation : d'une part, rendre un peu de pouvoir de contrôle aux citoyens et d'autre part, leur donner l'occasion de s'inspirer du passé récent pour comprendre et construire des voies d'avenir.

En effet, une Fondation, fût-elle d'Utilité Publique, n'est pas en soi une institution démocratique. C'est pourquoi, les statuts de la Fondation pour les Générations Futures décrivent minutieusement les finalités et les valeurs qui la fondent, offrant la possibilité aux citoyens de vérifier au cours de l'existence de l'institution si ses orientations sont toujours alignées sur celles-ci et, au besoin, d'alerter les autorités en cas de dérive.

Pérenniser une action visant la transformation de notre société vers un mode de développement plus soutenable nécessite une vigilance permanente, au-delà de toutes les bonnes volontés. Des archives ordonnées et accessibles font partie intégrante de cette démarche de transparence et de vigilance.

Par ailleurs, la diversité des liens que la Fondation a tissés avec de très nombreux acteurs, la richesse des initiatives reçues, soutenues ou développées par elle, au travers tant de ses réussites que de ses échecs au cours de ses 20 premières années d'existence, donnent à ses archives un potentiel d'inspiration et de compréhension inédit quant aux évolutions récentes de notre société et ses différentes composantes.

Pour celles et ceux qui prendront le temps de les parcourir, ces archives éclaireront, à la lumière des innombrables initiatives déjà tentées ou réalisées, les chemins que les générations futures se doivent de créer ou d'inventer. Qui sait, éviteront-elles ainsi de perdre temps et énergie dans des impasses ou profiteront-elles de voies un peu dégagées par les générations « passées » pour aller encore plus loin.

C'est ce que tou.te.s celles et ceux qui ont mis leur énergie au service de cette formidable aventure de la création, puis du développement d'une institution dédiée aux générations à venir, souhaitent aux futurs explorateurs de ces archives... encore bien vivantes !

Benoît Derenne, Directeur et François Ost, Président



AVANT-PROPOS

Le traitement des archives « historiques » de la Fondation pour les Générations Futures qui se termine avec la publication de cet inventaire a duré quelque 18 mois. Un travail de patience, un travail lent et laborieux. Rien de plus vrai, concernant le traitement des archives, que ce qu'écrit le juriste et dramaturge belge François Ost, président de la Fondation, sur les effets pervers de l'urgence :

*« L'urgence génère toutes sortes d'effets pervers. Par exemple, l'urgence disqualifie aussi bien le passé que l'avenir. C'est paradoxal, mais c'est comme ça, parce que si c'est urgent le passé n'a plus grand chose à nous apprendre, il est dépassé, et l'avenir est trop lointain. Il faut réagir tout de suite. D'autre part, l'urgence se nourrit d'elle-même dans le sens où elle conduit à des interventions de plus en plus bricolées, intempestives, improvisées, qui fait que comme on ne prend pas le problème à bras le corps, on est évidemment contraint le lendemain de revoir sa copie et on s'enferme dans un cycle de bricolage. Alors, face à cette tyrannie de l'urgence, je pense que l'alternative, la rupture, l'instant créateur demandent quelque chose comme la révolution de la lenteur. Nous devons, je pense, réapprendre la lenteur créatrice. Saisir l'instant prend aujourd'hui cette forme paradoxale : saisir l'instant, c'est prendre son temps » (François Ost, *Le temps, construction sociale*, dans Joël Van Cauter et Nicolas de Rauglaudre, *Apprivoiser le temps. Approche plurielle sur le temps et le développement durable*, Namur, 2003).*

La lenteur créatrice qui a permis l'émergence de cet inventaire a été pour les auteures une belle aventure, dont elles espèrent que les chercheurs de tous bords bénéficieront. Car c'est cette lenteur qui a permis de pénétrer le sujet pour aboutir à un relevé plus cohérent.

C'est aussi la confiance de Benoît Derenne alors qu'il livrait ainsi son trésor à nos soins et la sympathie et les coups de main occasionnels de Zoé, Leatitia, Cécile... qui nous a portées pendant ce projet.

Sans compter les conseils de notre collègue, Jean-Louis Moreau, sa relecture patiente de l'ouvrage et son œil de lynx pour repérer les problèmes de mise en forme.

Marie-Laurence Dubois et Annette Hendrick